

Six syndicats fermement opposés à la création de l'appellation restaurant

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 30 Mai 2013 00:00 -

Six organisations professionnelles de l'hôtellerie-restauration, qui représentent la grande majorité du secteur, ont déclaré jeudi leur "opposition massive" à la création d'une appellation "restaurant" restrictive, agitant la menace de pertes d'emplois.

L'UMIH, principale organisation du secteur, ainsi que les syndicats GNC, SNARR, SNRPO, SNRTC et CPIH, affirment que "la vraie richesse de la restauration française" est sa "diversité" et s'inquiètent d'une initiative qui réserverait l'appellation "restaurant" aux seuls lieux où le repas est cuisiné sur place à partir de produits bruts, selon un communiqué.

Les six organisations réagissent ainsi à une proposition du syndicat Synhorcat en vue de la création des appellations "restaurant" et "restaurateur" pour mettre en valeur les établissements qui font le choix de la qualité.

Cette initiative, qui vise à améliorer l'information des consommateurs, est soutenue par une proposition de loi du député UMP Daniel Fasquelle sous forme d'un amendement au projet de loi Hamon sur la consommation.

Les six syndicats, qui représentent également les fast-food, les chaînes d'hôtels, les cafétérias et les chaînes de restaurants, rappellent que selon le Petit Robert, "un restaurant est un établissement où l'on sert des repas moyennant paiement".

Ils soulignent que l'usage restrictif du mot "restaurant" aurait "des conséquences dramatiques en termes d'emplois notamment chez les jeunes" alors qu'un quart des 700.000 salariés du secteur a moins de 25 ans.

Et ils s'inquiètent d'une appellation restrictive qui risquerait, selon eux, "de créer une complète confusion dans l'esprit du public, des clients et surtout des touristes internationaux".

Ces professionnels soutiennent en revanche la création d'un statut d'"artisan-restaurateur", qui est discutée lors des réunions du comité de filière "restauration" en cours à Bercy.

Le Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs, qui soutient la création de l'appellation, estime que 10% des établissements seraient contraints d'abandonner l'appellation "restaurant" si la réglementation était mise en place, essentiellement des chaînes et des franchisés.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Six syndicats fermement opposés à la création de l'appellation restaurant](#)